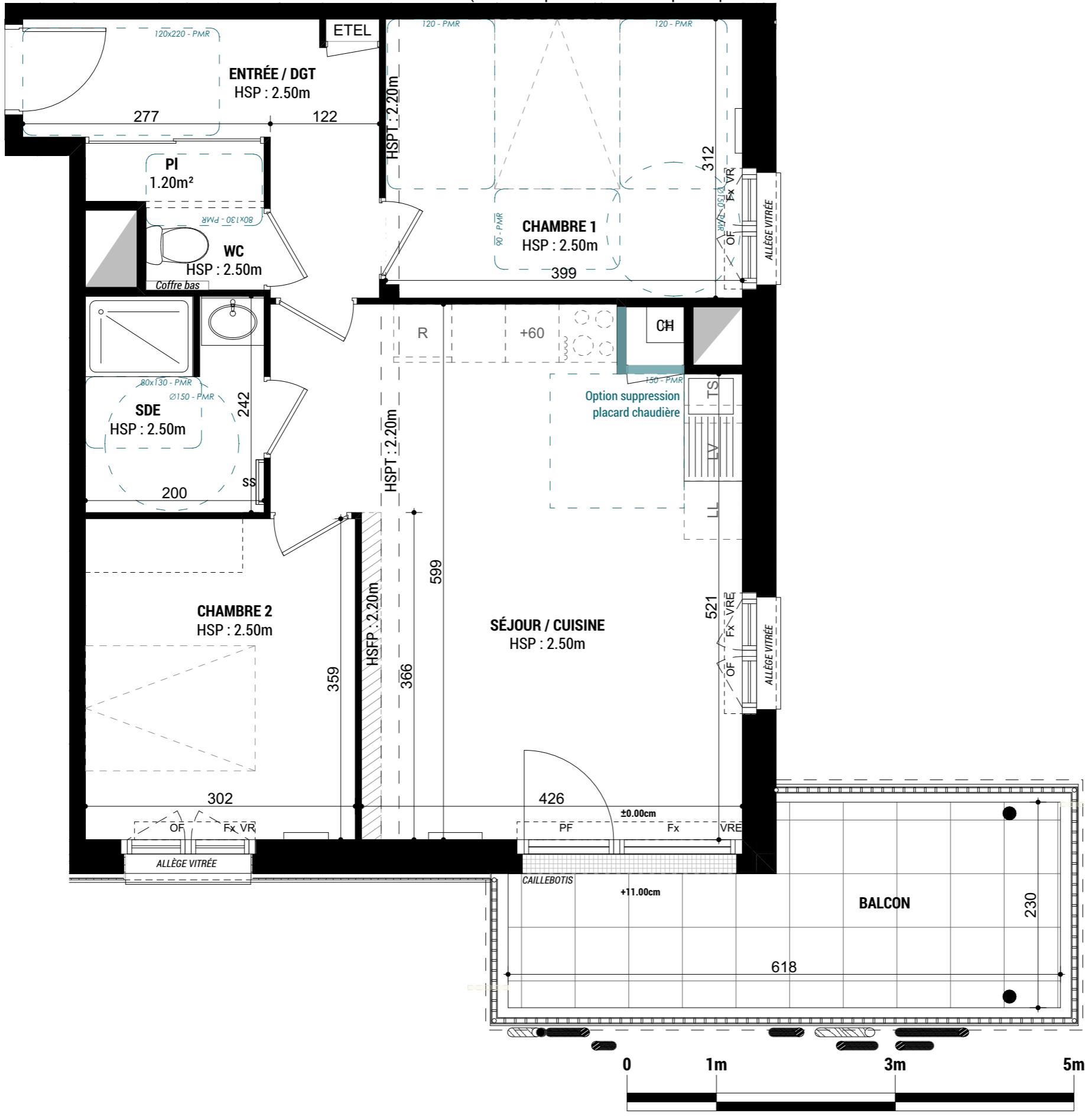


DOCUMENT PROVISOIRE

En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) sont placés qu'à titre indicatif.



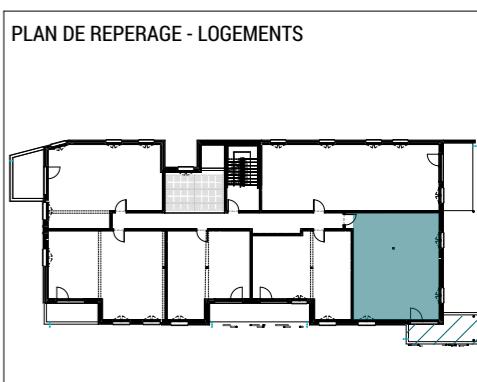
RHIZOME
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DU PLESSIS-GUENEGUET
ARCHITECTE - RHIZOME

APP ^T N°	NIVEAU	TYPE
N302	R+3	T3

DATE : 03/12/2025 INDICE : -

SURFACES HABITABLES	
ENTRÉE / DGT. + PI.	7,60
SÉJOUR / CUISINE	27,20
SDE	4,75
WC	1,20
CHAMBRE 1	12,40
CHAMBRE 2 + PI.	10,80
TOTAL	63,95

SURFACE ANNEXE	
Balcon	11,70



LEGENDE	□ □ □ □ Cloison démontable
ETEL	Tableau électrique
■ ■ ■ ■	Caillebotis
■ ■ ■ ■	Faux-plafond
■ ■ ■ ■	Dalles sur plots
VRE : Volet roulant électrique	LV : Lave vaisselle
Fx : Châssis fixe	OF : Ouvrant à la française
Av : Allège vitrée	LL : Lave linge
Am : Allège maçonnée	CH : Chaudière
TS : Tri sélectif	OB : Oscillo-battant
HSP : Hauteur sous plafond	PV : Porte fenêtre
HSFP : Hauteur sous faux-plafond	SS : Sèche-serviette
PV : Pare-vue	